

## **INFORMATIONS MEDICALES AVANT REALISATION D'UNE RADIO-FREQUENCE VELAIRE**

Madame, Monsieur,

La radio fréquence vélaire est un des traitements du ronflement.

Afin que vous soyez clairement informé du déroulement de cette intervention, nous vous demandons de lire attentivement ce document d'information. Votre chirurgien est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

N'oubliez pas de dire à votre chirurgien les traitements que vous prenez régulièrement, et en particulier Aspirine, anticoagulants, un antécédent de phlébite ou d'embolie pulmonaire et tout autre antécédent médical ou chirurgical. N'oubliez pas de signaler si vous avez déjà présenté des manifestations allergiques, en particulier médicamenteuse. Enfin n'oubliez pas d'apporter, lors de l'hospitalisation, les documents médicaux en votre possession : prises de sang, examens radiologiques notamment.

### **BUT DE L'INTERVENTION**

Le but est de rigidifier les tissus du voile du palais pour diminuer voire supprimer le ronflement.

### **REALISATION DE L'INTERVENTION**

Cette intervention est réalisée sous anesthésie locale et par voie buccale.

Elle consiste en l'implantation dans le voile du palais d'une électrode permettant le passage d'un courant radio fréquentiel.

Les modalités de l'intervention dépendent de la technique, du matériel et du chirurgien.

Ce dernier vous précisera des modalités exactes de la technique utilisée.

### **RISQUES IMMEDIATS**

On peut observer dans les heures post-opératoires un œdème de la luette.

La douleur, fréquente, est d'intensité variable, avec gêne à la déglutition.

Elle nécessite un traitement antalgique pendant plusieurs jours ainsi que des précautions alimentaires.

Une infection, rare, peut survenir et sera alors prise en charge par votre chirurgien.

### **RISQUES SECONDAIRES ET EXCEPTIONNELLES**

Tout acte médical, investigation, exploration, intervention sur le corps humain, même dans des conditions de complète sécurité, conforme aux données actuelles de la science et de la réglementation en vigueur, recèle un risque de complications.

On peut observer des troubles de la cicatrisation avec nécrose partielle et perforations résiduelles du voile du palais.